

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions Office du personnel de l'Etat Service d'évaluation des fonctions	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement 17.1.1985	Date de révision 1.1.1999	Date de mise en application 1.2.1985
1. Dénomination de la fonction Contrôleur adjoint/contrôleuse adjointe des comptes des tutelles et curatelles			Code fonction 5.04.023
2. But de la fonction Collaborer au contrôle formel et de gestion des mesures en matière de tutelles et curatelles, à la demande de la Justice de Paix.			
3. Description de la fonction La fonction implique notamment : - la prise en main des dossiers confiés par le responsable en titre et l'examen des décisions émanant de la juridiction; la demande de renseignements financiers et autres à l'ouverture des mesures tutélaires; la visite des lieux en compagnie du tuteur ou du curateur pour réunir la documentation nécessaire à l'établissement de la situation des biens du pupille; l'établissement de l'inventaire des biens de ce dernier; - le contrôle formel des rapports établis par les mandataires devant être soumis à l'autorité tutélaire; la vérification de l'existence des biens et de leur évolution; la prise de décisions adéquates en vue de la sauvegarde des biens pupillaires et leur mise en sûreté; la demande et le contrôle des rapports périodiques établis par les mandataires "privés" et ceux du service du Tuteur général sur le plan des écritures comptables et sur la base des pièces justificatives; - la vérification de la gestion des biens effectués par les mandataires officiels; l'examen périodique des dossiers et la communication d'avis et de conseils aux mandataires sur la manière de réaliser au mieux les biens des pupilles et d'écarter les risques de dépréciation de leur patrimoine; la rédaction de la correspondance nécessaire au traitement des dossiers et la rédaction de rapports, ainsi que l'exécution de tâches administratives et autres missions sur instruction du responsable.			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	I	D	I	A	I	Cl. max. 17
Points	34	13	49	5	59	Total 160